

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 15 JUIN 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R.2122-2 du Code de la Commande Publique ;
- Vu le marché de conception réalisation attribué sur la base d'un APS pour les travaux du nouveau parking et de l'Esplanade DESMICHELIS à Gap ;
- Vu la consultation lancée le 11 mai 2023 pour une étude de sol de la mission d'ingénierie géotechnique G4 rendu infructueuse pour absence d'offre ;
- Considérant qu'à l'issue de cette infructuosité, il a été consulté, le 1er juin 2023, la société KAENA Géotechnique domiciliée Parc d'activité Eurékalp - L'Epicentre à Saint-Vincent-de-Mercuze (38660) seule à pouvoir répondre à cette consultation ;
- Considérant la proposition présentée par la société KAENA en date du 13/06/2023 comme recevable et conforme pour cette mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, mission d'ingénierie géotechnique G4 suivi-G5 sans sinistre (Diagnostic), dans le cadre de la construction du parking et de l'Esplanade DESMICHELIS sur la Commune de Gap.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence avec la S.A.S. KAENA domiciliée Parc d'activité Eurékalp - L'Epicentre à Saint-Vincent-de-Mercuze (38660), pour la mission d'ingénierie géotechnique de type selon la norme NFP 94 500.

ARTICLE 2 :

Le présent contrat est conclu pour un montant total de 6 500,00 € H.T. soit 7 800,00 € T.T.C.

Le contrat est conclu à compter du 13/06/2023 suivant étude géotechnique du Groupement pour une durée de 18 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget 06 parking 2023.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur des Bâtiments sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 15 JUIN 2023

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 29/06/2023
Publié ou notifié le : 29/06/2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_06_289**
Objet : **ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISSION D'INGENIERIE GEOTECHNIQUE G4 PARKING DESMICHELS**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-06-15 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20230615-D2023_06_289-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230615-D2023_06_289-AI-1-1_0.xml	text/xml	921 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12859.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230615-D2023_06_289-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	57.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 juin 2023 à 09h34min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 juin 2023 à 09h34min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 juin 2023 à 09h38min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 juin 2023 à 09h38min29s	Reçu par le MI le 2023-06-29